

Index égalité femmes / hommes - 2021

➤ **Index : Incalculable ***

*L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75

➤ **Détails et notes des indicateurs constituant l'index :**

1. Indicateur d'écart de rémunération : Incalculable *

*Les effectifs valides représentent moins de 40% des effectifs totaux

2. Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles : 35/35

3. Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : Incalculable *

* Il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation sur la période concernée

4. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10